

**Le dispositif Mon Espace Santé est une plateforme numérique** dont l'objectif est de faciliter la circulation de données de santé entre patients et professionnels de santé.

La plateforme Mon Espace Santé met à votre disposition les outils suivants :

- **une messagerie sécurisée** pour échanger avec des médecins et obtenir des ordonnances médicales et certificats ;
- **une version améliorée du Dossier Médical Partagé (DMP)** pour stocker et partager vos documents de santé (ordonnances, traitements, résultats d'examens, antécédents médicaux, compte-rendu d'hospitalisation, vaccination ...) ;
- **un agenda santé** pour suivre vos rendez-vous médicaux, rappels et dates d'examens ;
- **un catalogue d'applications numériques de santé** référencés par l'État et compatibles avec la plateforme.



mon  
ESPACE  
SANTÉ

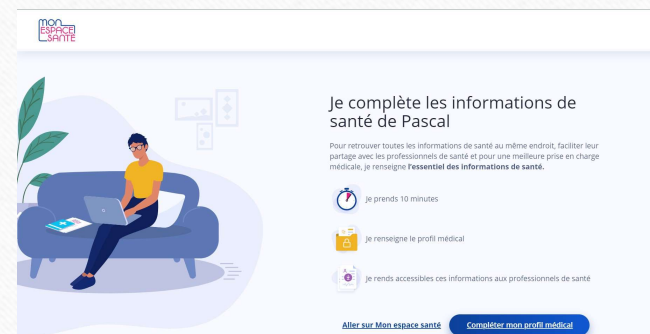
*Signé par la boîte à  
outil du numérique*



## Comment activer son espace personnel sur Mon Espace Santé ?

- Récupérez le code confidentiel qui vous a été envoyé par mail ou par courrier (code d'activation valable 6 semaines),
- Entrez votre numéro de Sécurité Sociale (inscrit sur votre carte vitale),
- Ensuite, connectez-vous avec vos identifiants ou le service FranceConnect pour utiliser les identifiants de vos autres comptes officiels (Ameli, impôts, identité numérique La Poste ...).
- Pour accéder encore plus facilement à votre compte, vous pouvez télécharger l'appli Mon Espace Santé !
- Elle est disponible à la fois sur [l'App Store](#) et [le Google Play store](#), et vous permet d'accéder à l'intégralité de vos données et documents médicaux directement sur votre smartphone.

- Seuls les professionnels de santé ayant obtenu une autorisation ont accès aux données de votre compte Mon Espace Santé. Vous contrôlez ainsi l'accès à vos données en accordant ces autorisations. Vous pouvez également décider de masquer certains documents.



*Signé par la boîte à  
outil du numérique*

